RIEUX

BULLETIN MUNICIPAL
Novembre 2024

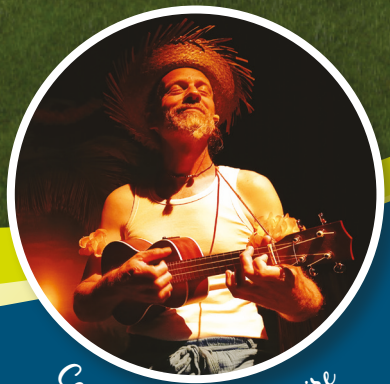




Nouveaux logements rue Romaine



Betty Sere de Rivières



Concert de Cédric Levaire

Sommaire

- Le mot du Maire 03
- Conseil municipal 04//08
  27 Juin 2024 04-08
- La vie à Rieux 09//15
- Jeunesse 16//19
- Médiathèque 20//22
- Associations 23//31
- L'agenda 32

INFOS PRATIQUES

NUMÉROS UTILES :

Pompiers : **18**
SAMU : **15**
Police : **17**
Pharmacie de garde : **3237**

SECRÉTARIAT DE LA MAIRIE :

Tél. 02 99 91 90 69

HORAIRES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE

Lundi : 9h00 - 12h00
Mardi : 9h00 - 12h00 • 13h30 - 17h00
Mercredi : 9h00 - 12h00
Jeudi : 9h00 - 12h00
Vendredi : 9h00 - 12h00 • 13h30 - 17h00
Samedi : 9h00-12h00

Les travaux d'entretien, de bricolage et de jardinage utilisant des appareils à moteur ne sont autorisés qu'aux horaires suivants : du Lundi au Samedi de 9h à 12h et de 14h à 19h. Les Dimanches et jours fériés de 10h à 12h.

Remerciements :

La délégation à la communication tient à remercier toutes les personnes ayant contribué à la création de ce bulletin municipal.

Bien entendu chaque association mais aussi tous les élus de Rieux pour leur travail et leur temps donné à la commune.

Ainsi que Sabrina, Charlène, Valérie et Alexandra pour leurs travaux à la mairie, à la médiathèque et le service jeunesse.

L'imprimerie Armoricaine pour son travail.
Et chaque Rieuxoise et Rieuxois pour sa lecture.

Mais aussi un grand merci à Jean-Pierre COLIN.

Directeur de la publication :
Thierry POULAIN

Commission de rédaction :
Ludovic KERROUAULT, Stephanie LE NOUAIL, Alexandra MICHEL, Nadine POTIER et Julien ROUXEL

Secrétariat :
Edith COUDE-POULAIN

Mise en page - Impression :
RIM Imprimerie
Parc d'activités de la Chaussée - 56220 Malansac

Le mot du Maire



Rieuxoises, Rieuxois,

Après un été quelque peu chahuté par une météo capricieuse, le mois de septembre marque le retour des enfants à l'école et pour beaucoup d'entre nous, la reprise du travail, des activités sportives ou de loisirs.

C'est également pour la vie de notre commune, la finalisation ou l'amorce de nouveaux projets essentiels au développement de notre commune. A travers les pages qui suivent je souhaite vous faire part des actions accomplies par votre municipalité pour améliorer votre cadre de vie.

Ces actions sont le résultat des engagements que nous avons pris devant vous et le résultat de l'exercice des responsabilités avec son lot de contraintes que nous avons traversées ensemble.

Elles sont également le reflet du travail accompli par les services municipaux qui œuvrent tout au long de l'année au service de notre population.

Dans ce bulletin, vous découvrirez, les réalisations et les projets concernant l'aménagement de notre commune, l'amélioration de l'infrastructure routière avec notamment la sécurisation de la traversée du bourg en venant de Saint-Dolay.

La toiture de la maison de santé sera entièrement recouverte de panneaux permettant de fournir 100 % des besoins en électricité en période basse. Concernant la maison de santé nous avons une psychologue qui arrive début novembre et nous sommes en contact avec d'autres professionnels de la santé pour compléter l'offre de soins sur Rieux. Suite a l'approbation de l'avant-projet définitif, l'architecte va lancer l'appel d'offres auprès des entreprises pour une réalisation début d'année prochaine.

Quelques mots sur les travaux de la boucherie et des deux logements à l'étage. Les travaux de gros œuvre sont achevés (maçonnerie, réseaux). Les nouvelles ouvertures sont également posées. Le plaquiste est à pied d'œuvre pour l'isolation et la pose des cloisons. Plombier et électricien vont cohabiter pour que ce chantier soit terminé suivant le planning fin janvier, pour une ouverture début février.

La commune de Rieux est résolument tournée vers l'avenir, portée par l'engagement de vos élus. La solidarité et la créativité fondent prioritairement nos actions. Aussi, je vous invite dans les pages qui suivent à découvrir ces réalisations et nos perspectives afin de satisfaire les besoins des habitants de Rieux.

Thierry POULAIN
Maire de Rieux

CONSEIL MUNICIPAL 27 juin 2024

1) 2024-31 Dénomination des voies communales

Considérant qu'il appartient au conseil municipal de choisir, par délibération, le nom à donner aux voies et lieux-dits de la commune, y compris les voies privées ouvertes à la circulation.

Considérant que la dénomination des voies est laissée au libre choix du Conseil municipal dont la délibération est exécutoire par elle-même.

Considérant que la DDFIP nous demande parfois de justifier la dénomination de telles ou telles voies déjà existantes depuis un certain nombre d'années.

Considérant la nécessité de mettre à jour la dénomination des voies (liste en annexe de la présente délibération).

Vu le tableau de dénomination des voies communales présenté en annexe,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,
Décide
(POUR : 22, CONTRE : 0, ABSTENTION : 0)

- **D'adopter** les dénominations des voies communales conformément à l'annexe jointe à la présente délibération.

2) DCM 2024-32 Terrains viabilisés Clos Mace - Vente des lots n°2 et 3

Vu la délibération du conseil municipal n°2024-03 du 1er février 2024 fixant le prix de vente à 55€ TTC le m².

Vu le Procès-verbal de bornage et reconnaissance de limite effectué le 7 novembre 2023.

Vu le taux de TVA, TVA sur la marge applicable sur cette opération.

Vu l'accord de M. et Mme SAUVOUREL Philippe et Jacqueline pour acheter le lot n° 3 au prix de 55 € le m², soit 45 045 € TTC.

Vu l'accord de Mme LECLAIRE Lucie pour acheter le lot n°2 au prix de 55 € le m², soit 40 755 € TTC.

LOTS	1	2	3	TOTAL
Superficie	965 m²	741 m²	819 m²	**2 525 m²**
Prix de vente au m²	55 €	55 €	55 €	
Fixation du prix de vente (HT ou TTC)	TTC	TTC	TTC	
TVA sur marge	5 703.15	4 379.31	4 840.29	**14 922.75**
Coût total acheteur TTC (Hors DMTO)	53 075 €	40 755 €	45 045 €	**138 875 €**
Nom de l'acquéreur	-	Mme LECLAIRE Lucie	M. et Mme SAUVOUREL	-

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,
Décide
(POUR : 22, CONTRE : 0, ABSTENTION : 0)

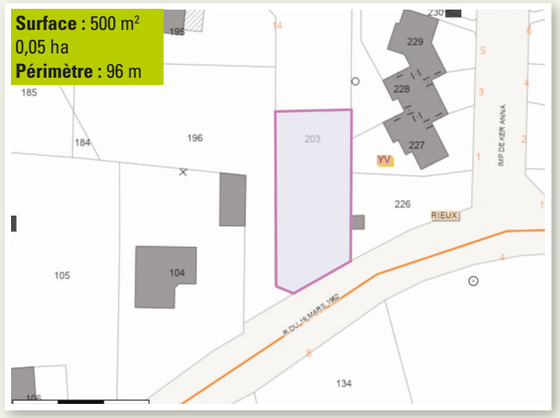
D'approuver la vente des lots n°2 et 3 aux acquéreurs mentionnés ci-dessus.

Déclarer que les frais d'acte notarié seront à la charge des acquéreurs.

3) DCM 2024-33 Vente de terrain – parcelle YV203p (en partie)

Vu la demande de Mme CHEVAL Lucile d'acquérir une partie de la parcelle YV 203p (en partie) d'une contenance totale de 914 m² pour une surface d'environ 500 m².

Vu l'avis des domaines du 15 février 2024 estimant ce bien à 23 €/m², à +/- 10%.



Vu l'avis de la commission urbanisme du 23 avril 2024 proposant un prix à 25.3 € m².

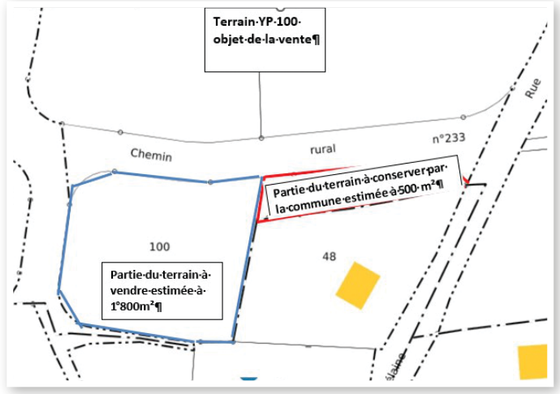
Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide :
(POUR : 22, CONTRE : 0 , ABSTENTION : 0)

D'approuver le projet de vente à Mme CHEVAL Lucile d'une emprise de 500 m² à prélever sur la parcelle YV 203p d'une surface totale de 914m², située rue du 19 mars 1962.

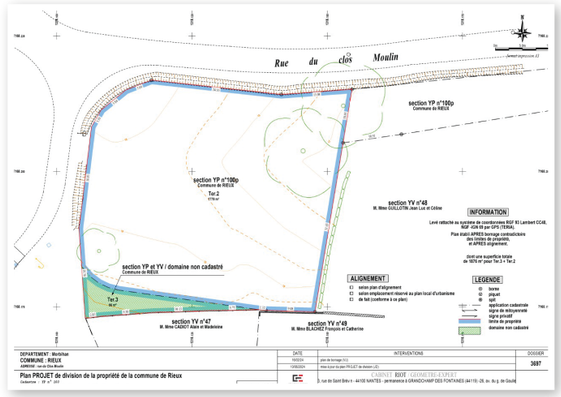
- **Fixer** le prix de vente du terrain à 25.3€/m².
- **Déclarer** que les frais de bornage et notariés seront à la charge de l'acquéreur.
- **D'autoriser** Monsieur le Maire ou son représentant à signer les actes consécutifs à la présente délibération.

4) DCM 2024-34 Modification de la délibération n° 2023-66 Vente de terrain –YP100 (pour partie)

Vu la délibération n° 2023-66 approuvant le projet de vente d'une partie de la parcelle YP 100 à URBANEVO d'une emprise d'environ de 1 800 m² selon le plan ci-dessous pour un montant de 15 000 € HT.



Vu la nécessité pour les besoins des constructions d'intégrer une partie du terrain communal non affecté, non utilisé et non cadastré selon le plan de division ci-dessous pour une surface de 96 m².



Au vu de ces éléments, il est proposé de vendre également à Urbanevo la surface telle que représentée ci-dessus de 96 m² au prix de 809 € (15 000 €/1 779m² * 96m² = 809.44 € arrondis à 809 €)

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide :
(POUR : 22, CONTRE : 0, ABSTENTION : 0)

D'approuver le projet de vente d'une partie de la parcelle non cadastrée d'une surface de 96 m² au prix de 809 € HT en plus de la partie de la YP 100 déjà approuvée.

- **De fixer** le prix de vente de l'ensemble à 15 809 € HT (15 000 € HT + 809 € HT).
- **Déclarer** que les frais de géomètre (division du terrain) et d'acte notarié seront à la charge de l'acquéreur.

5) DCM 2024 Financement du poste de chargé de mission « parcours résidentiel et lutte contre l'isolement des personnes âgées » porté par Redon Agglomération

Rapport de M le Maire

Dans un contexte de vieillissement de la population en France et sur le territoire, toutes les politiques publiques doivent s'adapter. Particulièrement, la prévention est un levier important pour limiter la perte d'autonomie des personnes âgées et ainsi permettre à chacun de vivre le mieux possible. Pour répondre à ces problématiques, une chargée de mission a été recrutée en juin 2022 par REDON Agglomération sur un mi-temps avec des financements Leader. Deux axes de prévention ont été identifiés comme majeurs : un axe « parcours résidentiel » et un axe « lutte contre l'isolement ».

Aujourd'hui, ces missions ont un effet levier avéré sur le territoire :

- Un plan d'actions sur parcours résidentiel avec un volet adaptation et un volet habitat intermédiaire va se déployer en 2024 : changement des mentalités, forum, accompagnement des communes, …
- Des coopérations sur 4 territoires de proximité de l'agglomération sont en place pour travailler au repérage et à la lutte contre l'isolement (Morbihan, Loire-Atlantique, Redon et Pipriac). Elus et bénévoles de chaque espace de coopérations sont mobilisés pour :
  - travailler sur les registres de personnes vulnérables,
  - soutenir les bénévoles dans leurs missions d'accompagnement et les modes de coopération entre professionnels, élus et bénévoles,
  - accompagner des personnes isolées vers des événements du territoire. Par exemple un partenariat avec le conservatoire intercommunal de musique a été déployé.

Le financement Leader arrivant à échéance, REDON Agglomération propose au regard des enjeux de poursuivre ces missions. L'enjeu est en effet multiple :

- Répondre aux enjeux majeurs du vieillissement en soutenant l'action préventive du CLIC absorbé par l'urgence des situations individuelles
- Soutenir les communes et CCAS dans leur mission de 1er interlocuteur social de proximité
- Assurer une coordination des dynamiques territoriales en proximité
- Capitaliser deux ans de travail et mener à bien les actions engagées
- Mobiliser des financements pour le territoire via les conférences des financeurs de la prévention de la perte d'autonomie (CFPPA)
- Stabiliser un poste couplé avec l'animation territoriale de santé (2 mi-temps)
- Faire vivre la coopération de proximité et la mutualisation des expériences entre les communes au sein de l'agglomération

Ces deux missions qui facilitent la coopération entre communes et avec les bénévoles et professionnels en proximité, soutiennent les CCAS et les communes dans leur mission de 1er interlocuteur social de proximité. Pour cette raison, REDON Agglomération propose de poursuivre le portage du poste mais que les communes financent le coût salarial. Les frais de fonctionnement (poste informatique, locaux, déplacements) et les actions (en dépenses et recettes) restent à la charge de l'agglomération.

La répartition entre les 31 communes est faite en fonction du nombre d'habitants recensés en 2021 (69 036 habitants). Pour un coût annuel du poste à mi-temps estimé à 21 000 euros par an, la participation serait de 30.418 centimes d'euros par habitant.

Une convention ci-annexée est donc proposée aux communes par l'agglomération stipulant les engagements suivants :

Pour REDON Agglomération :

Engagement à poursuivre la mission parcours résidentiel et lutte contre l'isolement des personnes âgées sur un ½ temps pour une période de 3 ans.

- Engagement à assumer les frais annexes à cette mission.
- Engagement à mener la mission de manière équilibrée sur l'ensemble du territoire communautaire.

Pour les communes :
- Financement de la masse salariale du poste de chargé de mission
- Engagement sur les 3 ans de la mission
- Financement en fonction de frais réels du poste réparti entre les communes au nombre d'habitants : estimation à hauteur de 30,418 centimes par habitant, avec une évolution possible en fonction de l'augmentation des frais salariaux (point d'indices, cotisations…)
- Financement en fonction du temps de contrat : en 2024 financement à partir de la fin du financement Leader, soit à compter du 7 juin.

Considérant le besoin pour le territoire de poursuivre cette mission pour contribuer à faire face à l'enjeu du vieillissement de la population,

Considérant la compétence partagée entre l'agglomération et les communes sur la prévention de la perte d'autonomie (REDON Agglomération via le CLIC) et l'accompagnement social, le lien social (communes).

Considérant la conformité de ces orientations avec les axes et objectifs du projet de territoire 2020-2026 :
- Bien vivre à tous les âges
- Diversifier les offres d'accompagnement
- Accompagner le vieillissement de la population

Considérant l'intérêt pour la commune de bénéficier de cet accompagnement, de participer aux travaux sur le vieillissement – parcours résidentiel et à la coopération de proximité de lutte contre l'isolement des personnes âgées ;

Considérant que le financement par la commune serait d'environ 890 euros sur une année pleine du 7 juin 2024 au 6 juin 2025, payables à termes échus en 2025.

Sur ce rapport, le conseil municipal décide :
(POUR : , CONTRE : , ABSTENTION :)
Délibération ajournée : Les élus ne souhaitent pas délibérer et souhaitent avoir des précisions sur les missions qui vont être effectuées par la chargée de mission pour les communes.

Monsieur GUILLOUX Jérôme, Maître d'œuvre pour la construction de la maison de santé, arrive à 19h25 pour présenter le stade d'avant-projet Sommaire.

Des vues 3 D sont présentées ainsi que le plan intérieur travaillé avec les professionnels de santé. Les professionnels de santé qui ont bien voulu rencontrer M. GUILLOUX ont été vus sur leurs lieux de travail.

Il précise certaines caractéristiques techniques du bâtiment :
- Deux niveaux de façade en façade nord => entrée séparée pour les professionnels de santé non réglementées et les réglementés. Bien signaler et marquer l'entrée du pôle.
- Façade sud protégée par des bris soleil en thermolaqués Plancher support de maçonnerie dans la prévision de pouvoir étendre le bâtiment.
- Tous les accès maintenance se font par l'extérieur. Isolé thermiquement par l'extérieur, usage de la pierre avec parcimonie.
- Le chemin d'accès au restaurant scolaire existera toujours dans les mêmes proportions.
- En attente du rapport des études de sol pour attendre le coût total du projet. Vrai choix à faire sur l'organisation propre du bâtiment. Abonnement EDF => proratisation en fonction des surfaces.
- La phase APD pourra nous permettre de voir tous les aspects techniques.
- Prise en compte dans les murs et portes du niveau acoustique
- L'accès VRD n'est pas dans sa mission => mais avoir une logique globale de centre bourg devant la parcelle.

Il était prévu au départ un bâtiment de 350 m² ; on arrive à un bâtiment de 397 et 453 m² avec les circulations.

La base estimée est de 1 149 000 € HT, 2 380 € /m² mais pourrait être plus faible si la tendance baissière continue.

A ce stade, une réflexion est engagée pour mettre des panneaux photovoltaïques sur le toit sachant qu'il y a environ 300 m² de surface => autopartage de l'électricité produite.

Monsieur le maire précise qu'il y avait une vraie volonté de la mairie que ce projet soit fait avec les utilisateurs. M. FONTAINE dit que c'est un beau projet.

Céline HALIMI trouve que le projet est très clair, simple et remercie M. GUILLOUX pour ce travail et présentation.

Monsieur Yvonnick MAHEAS demande si des places de parking sont bien prévues. Monsieur le maire répond que oui, une fois l'ancienne maison médicale démolie. Les parkings et VRD n'ont pas été mis dans ce marché parce que ce sont des travaux qui peuvent être gérer et piloter en interne.

6) DCM 2024-35 Commande publique - Adhésion au Groupement de commandes « Arrêts temporaires du réseau de transport urbain et sur réservation »

Rapport de Monsieur le Maire

Dans le cadre de sa compétence d'Autorité Organisatrice de la Mobilité, REDON Agglomération et ses communes membres souhaitent pouvoir développer un réseau de transport urbain sur les communes de Redon, Rieux, Saint-Jean-la-Poterie, Saint-Perreux, Bains-sur-Oust, Sainte-Marie et Saint-Nicolas-de-Redon, ainsi qu'un réseau de transport sur réservation sur l'ensemble des communes de l'Agglomération.

La mise en place de ces réseaux implique de la signalétique ainsi que la mise en place d'arrêts temporaires.

La création d'un groupement de commande est donc pertinente afin d'harmoniser la mise en œuvre de ce projet.

Le Code de la Commande Publique offre la possibilité aux acheteurs publics d'avoir recours à des groupements de commandes afin de passer conjointement un ou plusieurs marchés.

REDON Agglomération et l'ensemble des communes membres ont souhaité se regrouper pour passer des marchés publics relatifs à la fourniture et la mise en place d'arrêts temporaires du réseau de transport urbain et sur réservation.

Les modalités d'organisation et de fonctionnement de ce groupement de commandes sont formalisées dans la convention constitutive jointe à la présente délibération.

REDON Agglomération est désignée coordonnatrice du groupement et a la charge de mener la procédure de passation des marchés, de les signer, les attribuer et d'assurer leur exécution technique, administrative et financière.
Les règles applicables pour la passation des marchés seront déterminées par le coordonnateur au vu de l'estimation finale des besoins des membres du groupement.

La consultation sera allotie en fonction des trois types de besoins identifiés :
- Fourniture de mobilier pour la matérialisation des points d'arrêts temporaires des réseaux de transports urbains et sur réservation (signalétique verticale) ;
- Fourniture et pose de signalétique horizontale (zébra) ;
- Prestation pour l'installation de la signalétique verticale. Le groupement de commande est constitué jusqu'à l'échéance des marchés concernés.

Les membres du groupement participent financièrement à l'exécution des prestations selon les besoins d'équipements de chaque point d'arrêt du transport urbain et sur réservation et des besoins liés à l'installation ou la pose de matériel.

REDON Agglomération prend en charge 30 % du montant HT des dépenses imputées aux communes sur la fourniture de mobilier pour la matérialisation des points d'arrêts et pour la fourniture et pose de la signalétique horizontale (zébra).

Les demandes de prestation pour l'installation de la signalétique verticale seront intégralement financées par les communes, et par REDON Agglomération pour les points d'arrêt installés sur les voiries communales d'intérêt communautaire.

REDON Agglomération adressera un titre de recettes à chacune des communes membres, accompagné des pièces justificatives nécessaires, en euros HT.

Le Conseil Municipal,
Vu la convention constitutive de groupement de commandes pour le marché de fourniture et mise en place d'arrêts temporaires du réseau de transport urbain et sur réservation,

Ayant entendu l'exposé de son rapporteur,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,
Décide
(POUR : 20, CONTRE : 2, ABSTENTION : 0)
- **Décide** de constituer un groupement de commandes avec REDON Agglomération pour la passation du marché de fourniture et mise en place d'arrêts temporaires du réseau de transport urbain et sur réservation ;
- **Accèpte** que REDON Agglomération soit désignée coordonnatrice du groupement ;

Le versement mobilité va bien s'appliquer dès le 1er juillet 2024 pour toutes entreprises (privées ou publiques) de plus de 11 salariés au taux de 0.55% sur la masse salariale.

7) DCM 2024–36 Taux de promotion et ouverture de grade

Monsieur le Maire expose qu'en application de l'article L.1111-1 et L.1111-2 du code Général de la fonction publique, il appartient désormais à l'assemblée délibérante de déterminer, le taux de promotion à appliquer à l'effectif des fonctionnaires remplissant les conditions pour l'avancement au grade supérieur.

Il indique que les taux de promotion se substituent aux quotas et doivent être fixés pour chaque grade accessible par la voie de l'avancement de grade, à l'exception du cadre d'emploi des agents de police municipale.

Monsieur le Maire propose aux membres du Conseil Municipal de fixer le taux de promotion pour l'avancement de grade des fonctionnaires de la Commune comme suit :

Catégorie	Grade d'origine	Grade d'avancement	Nombre de fonctionnaires remplissant les conditions d'avancement de grade	Taux proposé	Nombre de fonctionnaires pouvant être promus au grade supérieur	Critères de détermination du taux de promotion
A	Attaché	Attaché principal	1	100%	1	Nombre de promouvables
C	Agent de maîtrise	Agent de maîtrise principal	1	100%	1	Nombre de promouvables
C	Adjoint technique principal 2ème cl	Adjoint technique principal 1ère classe	1	100%	1	Nombre de promouvables
C	Adjoint technique	Adjoint technique principal de 2ème cl	2	100%	2	Nombre de promouvables

Vu l'avis favorable du comité technique du 14 mai 2024
Considérant qu'il y a lieu de fixer le taux de promotion pour chaque grade accessible par la voie de l'avancement de grade ;
Après en avoir délibéré, l'assemblée délibérante décide :
(POUR : 22, CONTRE : 0, ABSTENTION : 0)
- **Valide** le taux de promotion proposé par monsieur le Maire.
- **Autorise** l'ouverture des postes au grade d'avancement.
- **Autorise** Monsieur le Maire à exécuter la présente décision et à signer tous les actes s'y rapportant.

8) DCM 2024–37 Tableau des emplois

Vu les décrets portant statuts particuliers des cadres d'emplois et organisant les grades s'y rapportant, pris en application de l'article 4 de la loi n°84-53 susvisée,

Considérant ce qui suit :
Les emplois de chaque collectivité ou établissement sont créés par leur organe délibérant. Il leur appartient donc de fixer l'effectif des emplois à temps complet et non complet nécessaires au fonctionnement des services dans le respect des dispositions de la loi précitée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale.

Également, il est indispensable de mettre à jour ce tableau des effectifs en cas de modification de création, de suppression ou de modification de la durée hebdomadaire d'un poste.

Il appartient à l'organe délibérant, conformément aux dispositions légales énoncées ci-dessus, de déterminer par délibération, d'établir et de modifier le tableau des effectifs de sa collectivité ou de son établissement.

Vu les évolutions de poste et de proposition d'avancement de grade au cours de l'année 2024, il est nécessaire de modifier et de mettre à jour le tableau des emplois

Vu l'avis favorable du Comité Social technique du 14 mai 2024
Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,
Décide
(POUR : 22 , CONTRE : 0 , ABSTENTION : 0)

- De **modifier** le tableau des emplois tel que présenté en annexe :
- D'**inscrire** au budget les crédits correspondants ;

9) DCM 2024-38 Adoption d'une charte informatique au sein de la municipalié

Considérant les orientations stratégiques arrêtées par la collectivité visant à maintenir l'intégrité de son système d'information ;

Considérant la volonté de la commune de Rieux d'être en mesure de garantir un niveau de performance satisfaisant à tous les utilisateurs des ressources informatiques ;

Considérant que le projet de charte informatique a pour objet d'assurer la bonne utilisation des systèmes d'information dans le respect des lois, de la confidentialité, du respect d'autrui et de l'intérêt de la collectivité et qu'il s'inscrit dans une démarche d'information, de sensibilisation, de responsabilisation des utilisateurs des moyens de communication électronique et du système d'information de la commune de Rieux

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré,
DÉCIDE
(POUR : 22, CONTRE : 0, ABSTENTION : 0)

- **Article 1 :** D'adopter la charte informatique telle qu'elle est présentée en annexe.
- **Article 2 :** Dit que cette charte devra être signée par l'ensemble des utilisateurs du système d'information.

10) DCM 2024-39 – 2024-39 Versement de subventions exceptionnelles

Vu les demandes présentées par l'USSM Foot pour l'organisation des « Nuits Rieuses »,

Vu la demande déposée l'association les p'tits bouts pour l'organisation du salon de la petite enfance,

Vu les compléments d'informations apportées par l'association Gym Zumba Reoz par rapport au dossier de demande de subventions,

Vu l'avis émis par la commission Vie associative,

Il est proposé les attributions suivantes :

US STE MELAINE RIEUX FOOTBALL	1 000 €
GYM ZUMBA Réoz	759 €
LES P'TIS BOUTS	1 000 €

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré,
DÉCIDE
(POUR : 22, CONTRE : 0, ABSTENTION : 0)

- De **valider** les propositions de la commission « Vie associative » ,
- De **valider** le versement des subventions à ces trois associations.

11) DCM 2024- 40 Rachat par la Mairie des Quotes-Parts du Lot n°1 situé sur la parcelle YR20

Monsieur le maire rapporte,
Suite à l'achat par la commune des parcelles YR 19 et YR 20 situées au 13 et 15 rue des Trinitaires en octobre 2023, il s'avère que le bâtiment situé sur la parcelle YR 20 est divisé en trois lots. Le lot n° 1 « garage » est en co-propriété avec Mme Régine DEGREZ. Les lots 2 et 3 sont imbriqués sur la parcelle YR 19.

Vu l'accord de Mme Régine DEGREZ de céder sa quote-part à la commune de Rieux pour un montant de 300 €

Considérant que le rachat de cette quote-part permettra à la commune de disposer de la pleine propriété du bien situé au 15 rue des Trinitaires pour pouvoir ensuite effectuer une division de parcelle et vendre le bien.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré,
DÉCIDE
(POUR : 22, CONTRE : 0, ABSTENTION : 0)

- De **valider** le rachat par la commune des quotes-parts du lot n°1 à Mme DEGREZ Régine pour un montant de 300 € TTC.
- **Déclarer** que les frais d'acte notarié seront à la charge de la commune.



La maison médicale

Le projet de la future maison médicale est lancé, la demande de permis de construire a été déposée le 15 octobre dernier.
Les bâtiments des professionnels de la santé ne sont, aujourd'hui pas adaptés pour en accueillir de nouveaux et développer une dynamique.

Depuis quelques années, nous recherchons activement des professionnels de la santé pouvant compléter l'offre des soins dans notre commune, nous vous présenterons dans les prochains bulletins municipaux, les nouveaux souhaitant s'installer dans cette future maison médicale.

Le projet comprend :
3 cabinets de médecins et leurs locaux annexes ;
Un local infirmières, un plateau et une salle de soins kiné, un orthophoniste ainsi que 3 cabinets paramédicaux ;
Un cabinet d'ostéopathie et ses locaux annexes ainsi qu'un bureau ;

Locaux communs : hall, 3 WC PMR et une salle de pause/réunion
Par la suite, le bâtiment existant sera démoli et des places de stationnements seront créées.

Nous présenterons dans les prochains bulletins, les nouveaux professionnels qui souhaitent s'y installer.



Lors du conseil municipal du 27 juin, Jérôme GUILLOUX, architecte et maître d'œuvre pour le projet de création de la maison médicale, nous a présenté les plans d'une maison médicale qu'on veut pratique, fonctionnelle et multidisciplinaire.

L'avant-projet sommaire a été voté au conseil municipal du 3 octobre avec un coût estimé à 1 291 750 € HT préalablement débattu en commission travaux.

Ce montant est en augmentation par rapport au programme initial compte tenu des éléments suivants :
+ 60 750 € pour le gros œuvre suite à l'étude géotechnique,
+ 75 500 pour la pose de panneaux photovoltaïques,
+ 6500 € pour le système anti-intrusion.

Travaux sur la RD 114

Le chantier de sécurisation de la circulation sur la D 114 qui traverse le centre bourg entre dans sa phase finale.

✔ **Objectif :** Sécuriser les circulations douces, cyclables et véhicules motorisés, réduire la vitesse des véhicules dans l'entrée Sud du bourg en réduisant la largeur à 6,60 m en ajoutant un plateau à proximité du cimetière et enfouir les réseaux.



Voici le tableau de financement :
- Coût total de l'opération : 794 319,11 € dont 222 800 € d'enfouissement des réseaux
- Montant des subventions obtenues : 605 870,59 €

Partenaires financiers	Montant
Etat - DSIL (2024)	120 000,00 €
Etat - Amendes de police (2023)	22 260,00 €
Conseil départemental (mobilité douce 2023)	225 000,00 €
Conseil régional - Bien vivre en Bretagne	114 304,00 €
Redon Agglomération (Fonds de concours 2023)	23 075,59 €
Morbihan Energie	101 231,00 €

Travaux rue des Trinitaires

L'achat de la « maison Guyodot » a été une double opportunité pour la commune. Non seulement, nous avons fait l'acquisition d'un des derniers pas-de-porte du bourg mais les travaux d'aménagement de l'étage permettront la création de deux appartements T2 de 118,30 m² cumulés. Ces travaux permettront d'accueillir au moins 2 habitants supplémentaires et de fournir un nouveau service à la population.

Nous vivons une période d'incertitude où l'Etat est endetté et devra faire des économies importantes notamment des dotations reversées aux communes qui représentent près de 30% des ressources des collectivités territoriales. La possibilité de bénéficier de 3 loyers supplémentaires n'est donc pas superflu dans ce contexte.

Le rez-de-chaussée recevra sur une surface de plancher de 119,70 m², la boucherie-charcuterie-traiteur GILLOURY basée à Caden. Les travaux ont bien avancé, la maçonnerie est finie et doivent se terminer fin janvier. Le commerce ouvrira dans la première quinzaine de février.



CCAS

Repas des ainés 2024

Depuis des années, l'âge requis pour les invités aux repas des aînés était resté à 70 ans. Cette année, le CCAS qui organise avec plaisir ce repas a souhaité décaler l'âge à 71 ans. Dans les communes environnantes l'âge a déjà été remonté à 72 ans voire plus.

Dimanche 13 octobre, à la salle du Grénith, environ 200 rieuxois ont participé à ce moment convivial animé par un musicien de la commune. L'ambiance était au rendez-vous avec des danses contemporaines et bretonnes. Certains chanteurs et chanteuses ont aussi participé à l'animation avec talent.

Le repas a été préparé par Nathalie et Olivier du restaurant « le Prieuré » et servi par les membres du CCAS et du conseil municipal. La salle a été décorée sur le thème des jeux olympiques par les réalisations des enfants pendant le centre aéré. Les enfants étaient très motivés, ils avaient préparé une médaille olympique pour tous les participants au repas. Les aînés ont beaucoup apprécié cette intention.

Les doyens ont été mis à l'honneur, Monette CHAMBONNET, 94 ans et Robert DREAN, 91 ans.



Les rieuxois âgés de plus de 85 ans et ceux qui n'ont pas pu participer au repas pour des raisons de santé recevront la visite d'un membre du CCAS pour leur apporter un colis de la part du CCAS.

Domicile partagé

Une balade au port de Rieux a été organisée fin juillet dernier pour les colocataires du domicile partagé. Sous un beau soleil les colocataires ont apprécié ce moment de convivialité accompagnés des salariées du domicile ainsi que des bénévoles de la médiathèque, de Brigitte, fille d'une colocataire et infirmière de la maison, ainsi que de Jean Pierre Colin qui a immortalisé cette belle après-midi.

Toute au long de l'année des animations sont mises en place afin d'encourager les résidents au lien social, leur apporter bien être et plaisir aux travers d'activités diverses. Parmi toutes ces activités sont proposées, la gym collective mise en place tous les lundis par l'association profession sport 56, l'intervention de bénévoles de la médiathèque qui proposent des animations diverses comme le karaoké, des échanges autour de thèmes variés, de la lecture etc... Les enfants du centre de loisirs et de l'Ecole l'Escargot Bleu de Rieux viennent régulièrement passer l'après-midi avec les colocataires pour partager chants, jeux de société et un goûter.

Les colocataires et le personnel du domicile partagé remercie toutes les personnes qui donnent de leur temps pour permettre d'organiser tous ces projets.



Stationnements gênants

Cet été, nous étions nombreux à nous entousiasmer devant les jeux paralympiques à admirer la sportivité et le courage de tous ces athlètes. Depuis des années, la commune, les entreprises et des associations de la commune travaillent sur l'accessibilité des personnes à mobilité reduite (mise aux normes des bâtiments, création de voies de circulation douce, sensibilation...).

Malgré tout, depuis des années, nous constatons une recrudescenace des stationnements de véhicules sur les trottoirs ou sur les passages piétons comme rue des Trinitaires, impasse de la Vallée ou rue Abbé Emile Pondard. Une chose est sûre, il faut faire preuve d'une attention collective et d'une prise de conscience individuelle afin de ne plus être confronté à ce genre de situation. A chaque fois qu'on se stationne, on doit se demander s'il y a bien 1,40 m de large requis pour permettre la circulation des fauteuils, des poussettes...

Rappel de la règlementation

Selon l'article, l'article R417-11 du code de la route, le stationnement gênant concerne :

- Le stationnement des véhicules **sur les trottoirs** ou passage piéton empêchant la libre circulation des personnes.

Le stationnement gênant est **une infraction de deuxième classe** punie par les sanctions suivantes.

- Amendes forfaitaires de 35 €.
- Amende majorée de 75 €.





Travaux de sécurisation des terrains de football

Suite au violent orage qu'a connu notre commune et notamment le bourg lors du tournoi de football à la Pentecôte, des travaux pour la consolidation et la sécurisation sont nécessaires entre les 2 terrains de football. L'entreprise CGB a été retenue pour la création du mur de soutènement de 7.5 m de chaque côté du mur existant pour un montant de 13 445 € HT.

Alabri

Si vous habitez en zone inondable du PPRI (Plan de Prévension du Risque Inondation), vous pouvez bénéficier d'un diagnostic de votre maison.

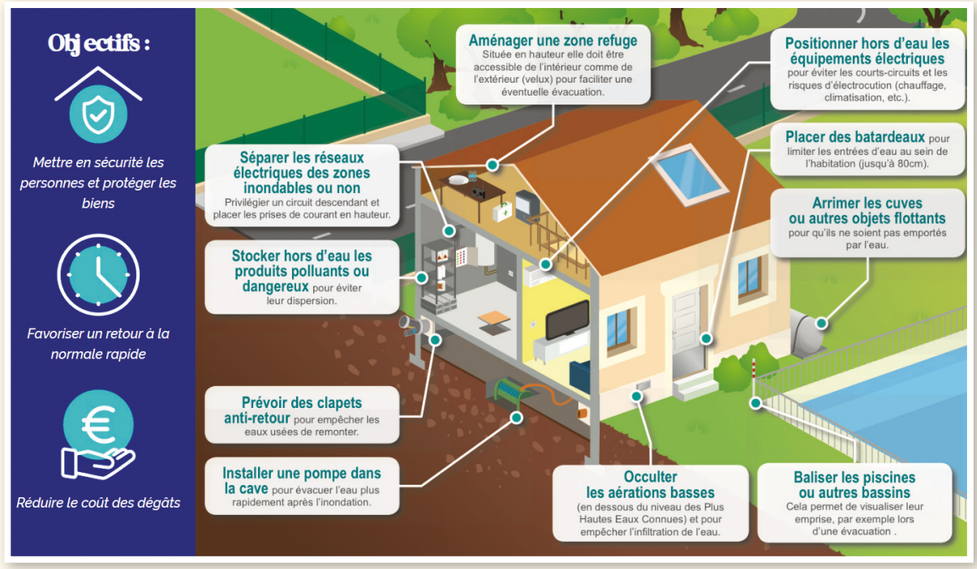
Celui-ci dure entre 1 et 2 heures, des levés topographiques sont effectués par un géomètre et des documents pédagogiques personnalisés sont donnés.

Le diagnostic permet :

- D'évaluer l'exposition de votre bien face au risque inondation.
- De connaître les bons réflexes et les pièges à éviter en cas de crise.
- De définir des solutions adaptées.
- De bénéficier de subventions pour la réalisation de travaux.

Votre diagnostiqueur analyse les données au bureau d'études et rédige un rapport de diagnostic.

Ce rapport présente l'exposition de votre bien et les solutions adaptées pour faire face au risque. Ce dernier vous est envoyé par votre diagnostiqueur qui vous recontactera quelques jours plus tard pour vous expliquer les conclusions et répondre à vos questions.



Nouveaux logements rue Romaine





VOIE ROMAINE – Un cadre de vie exceptionnel à Rieux

Cette nouvelle réalisation immobilière propose 8 maisons individuelles T4 et 24 appartements T2 et T3, pensée pour offrir confort, esthétique et respect des normes environnementales RE2020.



Des logements modernes et bien équipés

- 24 appartements T2 et T3 : Logements lumineux, bien orientés, tous dotés de balcons ou terrasses, de places de parking et situés dans un immeuble avec ascenseur.

- 8 maisons individuelles T4 : Chaque maison dispose d'une chambre de plain-pied avec salle d'eau privative, d'un garage et d'un jardin exposé plein sud pour profiter pleinement des journées ensoleillées.

Tous les logements seront livrés **« clés en main »**, avec des prestations de qualité, prêts à accueillir leurs nouveaux propriétaires.



Chaque logement bénéficie d'une conception optimisée pour le bien-être des résidents, avec des espaces de vie lumineux, des cuisines modernes et des salles de bains bien équipées. Les appartements disposent de balcons ou terrasses privatives, tandis que les maisons sont dotées de jardins exposés plein sud, idéaux pour profiter du soleil.

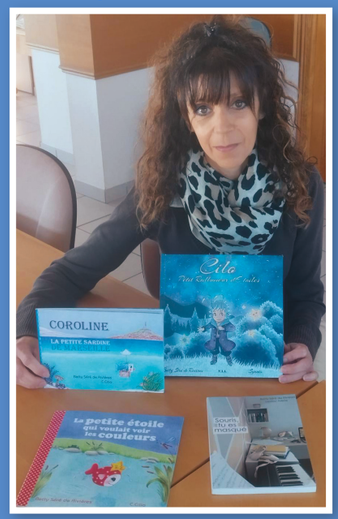
L'ensemble de la résidence respecte les dernières normes environnementales RE2020, garantissant une faible consommation énergétique et un faible impact écologique. Offrant des prestations de qualité, la résidence VOIE ROMAINE représente un choix idéal pour ceux qui recherchent un cadre de vie alliant modernité, confort et durabilité, le tout dans un environnement paisible et verdoyant.

Un Projet Immobilier respectueux de l'environnement

Les logements de la résidence VOIE ROMAINE respectent les dernières normes de construction, notamment la réglementation environnementale RE2020, garantissant des performances énergétiques optimales. Que ce soit pour une maison ou un appartement, vous investissez dans un logement durable à faible impact écologique.

Contact : 02 40 24 88 59 ou sur le site internet : https://www.presquile-investissement.com

Betty SERE DE RIVIERES



Arrivée depuis un an sur la commune, Betty SERE DE RIVIERES est une autrice à succès de livres jeunesse.

Betty a toujours écrit et est éditée depuis 12 ans. Seule elle a écrit une vingtaine d'ouvrages et en collégialité une dizaine notamment aux éditions Hemma tirés à 15 000 exemplaires. Son plus grand succès reste les 7 albums de « Princesse Cépagrave » qui ont atteint les 8 000 ventes en 2022.

Ces livres portent des messages importants pour Betty autour de la tolérance et de la bienveillance vis à vis des différences et des handicaps visibles ou non. Actuellement Betty travaille sur 5 projets qui sont soit en attente de maison d'édition, soit en attente d'illustrations, notamment la suite de « Cilo petit rallumeur d'étoiles ». Elle travaille avec une jeune illustratrice redonnaise, Milo MORASSI, sur une histoire de petite sorcière rencontrant un petit garçon à Pen Lan, première histoire se passant en Bretagne. « Coroline, la petite sardine de Marseille », un de ses ouvrages est rentré au Mucem, magnifique musée Marseillais. Au mois de juin, elle a participé, avec plaisir, à une rencontre avec Cléo RENOU à la médiathèque dans le cadre de Partir en livre, festival national du livre pour la jeunesse, autour des sports et du handicap. Betty souhaite travailler à l'avenir avec des groupes scolaires et monter des projets pédagogiques avec les classes.

Si vous souhaitez rencontrer cette autrice chaleureuse et bienveillante, elle sera à la librairie Libellune pour une **séance de dédicace le 23 novembre de 10h30 à 12h30 et de 15h00 à 17h00 et au forum de la petite enfance à Rieux le 16 novembre** où elle racontera des histoires en kamishibaï : « La petite étoile qui voulait voir les couleurs » et « Coroline, la petite sardine de Marseille ».

Page Facebook : Betty Séré de Rivières - Autrice jeunesse.



L'association Art'Danse

Depuis fin juillet, une nouvelle association a vu le jour à Rieux. Créée par Agnès PAUGAM (présidente) et Béatrice LUCE (trésorière), elle propose la pratique de la danse orientale. L'objectif de l'association Art'Danse est de promouvoir les activités culturelles, de danses, musiques, chants, ateliers de loisirs créatifs...

Les cours de danse sont assurés par Mélanie AUBRY, qui officie depuis 5 ans dans différentes associations. La danse orientale permet de rester en forme, se muscler doucement le corps, de développer sa confiance en soi, travailler sa souplesse mais également de créer du lien dans un petit groupe.

Les cours sont les mardis de 18 à 19h pour les enfants et de 19h30 à 21h00 pour les adultes à la salle d'activités.

L'association donne la possibilité de pratiquer un cours d'essai. Contact : 06 95 38 02 98

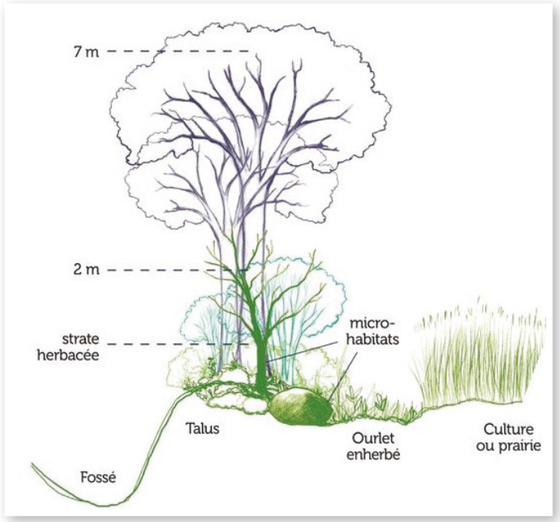


Possibilité de faire un cours d'essai ★



Haies bocagères

L'élément constitutif du bocage est la haie. Implantée le plus souvent sur un talus, **elle s'organise traditionnellement selon le schéma suivant :**



La forêt massif couvre 13% seulement de notre territoire breton (France : 29,2%).

- **en 2020,** il y avait encore 114 500 km de talus bocagers (contre 375 000 km dans les années 1960, avant le remembrement). L'Inventaire forestier national recensait dans les Côtes d'Armor, 102 000 km de talus, contre 35 000 aujourd'hui ce qui constitue le linéaire départemental le plus important de Bretagne avec 300m linéaire /ha contre 20 m dans les autres départements.
- **De 1960 à 2000,** 137 000 km de talus ont été arasés, conséquence en grande partie du remembrement.
- **D'après l'ONF,** 1 km de haie bocagère = 1 ha de forêt. En 1950, le géographe André MEYNIER estimait que la forêt linéaire équivalait à 20 000 ha soit 10% de la surface de la Région.
- Dans le PLU de la commune, 800 linéaires sont protégés au titre de la loi paysage.

Carte IGN comparatif Années 50 et aujourd'hui à RIEUX :



Le bocage se reconstruit désormais : Pourquoi ?

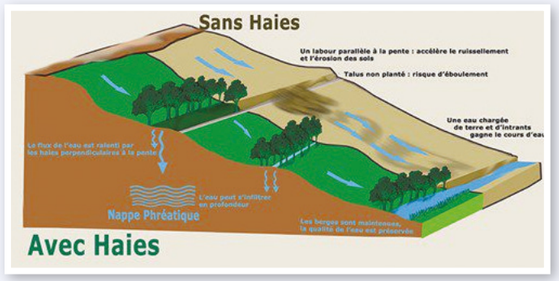
- **Raisons agronomiques :** productivité, ombrage, éviter la battance de sols.
- **Raisons hydrologiques :** ressource en eau, un enjeu vital à l'avenir.
- **Raisons énergétiques : l**e bois énergie, une filière à redévelopper.
- **Raisons culturelles :** le bocage, élément de notre identité.

Les enjeux présents et à venir :

La crise climatique et ses effets prévisibles en matière de températures et précipitations.

La haie permet de se préserver de l'érosion des sols, elle a un intérêt agronomique évident (en freinant le vent (cf tempête d'octobre 1987) en faisant de l'ombre en été et diminue les températures au sol : de 2 à 3°C en été par l'évapotranspiration, en régulant les températures hivernales, en accroissant l'apport de matière organique : +20% en matière de productivité agricole, en participant à la filtration des nitrates, en accroissant la biodiversité.

Le talus bocager est un outil vital face à la crise climatique, il permet de retenir à tout prix et le plus longtemps possible les eaux de surface (talus, fossés, noues, végétations arborées).



Le talus bocager contribue aussi à épurer les eaux continentales et à enrichir les apports de nutriments dans la mer bordière.

Le bocage permet aussi avec sa filière bois de fournir une ressource énergétique durable.

Les 2 programmes Breizh bocage ont permis la plantation de plus de 6 000 km de haies depuis 2007, concernant 4 000 exploitations agricoles pour un coût de 20 millions d'euros.

Les modifications de tout ou partie de la haie sont réglementées dans de nombreuses situations. Avant tout projet, il est donc nécessaire de vous renseigner auprès de la DDTM du Morbihan : **Guichet Unique Haie, à l'adresse mail suivante :** ddtm-haie@morbihan.gouv.fr

Le Guichet Unique Haie est aussi le service instructeur de certaines réglementations (allée et alignements d'arbres, politique agricole commune, etc.) et de certaines mesures d'investissement introduites par le Pacte en faveur de la haie par appel à projets.

Recensement de la population



Le recensement de la population concerne l'ensemble de la population vivant en France.

Mais il ne se fait pas en même temps pour tout le monde, les années diffèrent selon les communes.

Pour les communes de moins de 10 000 habitants, il a lieu tous les 5 ans et concerne toute la population ;

À quoi sert le recensement ?

Réalisé par l'Institut national de la statistique et des études économiques (Insee) et les communes, le recensement permet de savoir combien de personnes vivent en France et d'établir la population officielle de chaque commune. **Il fournit des informations sur les caractéristiques de la population :** âge, profession, moyens de transport utilisés, conditions de logement...

Ces chiffres découle la participation de l'État au budget des communes. Du nombre d'habitants dépendent le nombre d'élus au conseil municipal, la détermination du mode de scrutin, le nombre de pharmacies, etc. La connaissance de ces statistiques est un des éléments qui permettent de définir les politiques publiques nationales. Au niveau local, elle sert à prévoir les équipements collectifs nécessaires (écoles, hôpitaux, infrastructures des transports, etc.). L'analyse de ces données aide également à cibler les besoins en logements, elle permet aux entreprises de mieux connaître leurs clients, aux associations de mieux répondre aux besoins de la population.

À noter

La résidence où vous devez vous faire recenser est votre résidence principale. Si un agent recenseur vous contacte néanmoins dans votre résidence secondaire, vous n'avez pas à remplir de questionnaire, l'agent ne relèvera que quelques informations.

Comment est-il effectué ?

Vous êtes prévenu du passage de l'agent recenseur par une lettre du maire déposée dans votre boîte aux lettres quelques jours avant ou par l'agent lui-même. Celui-ci a une carte tricolore signée par le maire, avec sa photo et son nom. Toute personne recensée est en droit d'exiger la présentation de cette carte et peut aussi vérifier son identité en contactant la mairie.

La réponse aux questionnaires du recensement est obligatoire.

À noter

En cas d'absence du domicile, l'agent recenseur vous laisse un avis de passage dans votre boîte aux lettres afin de convenir d'un rendez-vous pour vous remettre les documents nécessaires.

Répondre par internet est la manière la plus simple de se faire recenser. Les agents recenseurs se présentent chez les personnes à recenser pour leur remettre une notice sur laquelle figure leurs identifiants de connexion au **site le-recensement-et-moi.fr**. Elles peuvent ainsi répondre au questionnaire en ligne.

Si vous choisissez cette option, il faut vous connecter au site le-recensement-et-moi.fr et saisir les identifiants présents sur la notice puis remplir le questionnaire. Si vous indiquez votre adresse de messagerie électronique, vous recevrez un accusé de réception.

Si vous ne pouvez pas répondre par internet, l'agent recenseur vous remettra :

- une feuille de logement qui comporte des questions sur les caractéristiques et le confort du logement ;
- autant de bulletins individuels qu'il y a de personnes dans le foyer avec des questions sur l'âge, le lieu de naissance, la nationalité, le niveau d'études, le lieu de résidence, l'activité professionnelle ;
- des notices explicatives disponibles en français et dans certaines langues étrangères (allemand, anglais, arabe, chinois, espagnol, portugais, roumain, turc).

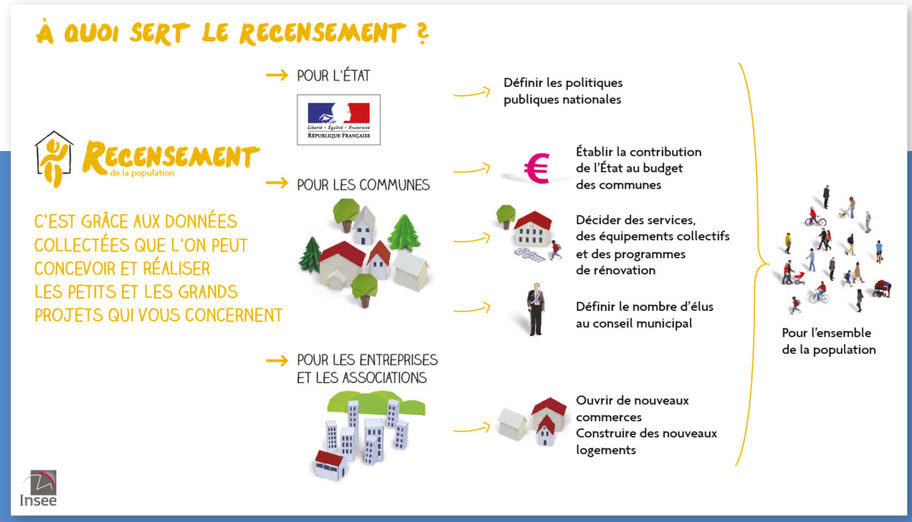
Tous les documents du recensement de la population sont disponibles sur **le site dédié au recensement** (notices, bulletins individuels, feuilles de logement).

Il conviendra avec vous d'un rendez-vous pour venir les récupérer. Si vous le souhaitez, il peut vous aider à les compléter. Vous pouvez aussi les renvoyer directement à la mairie ou à la Direction régionale de l'Insee.

Attention

Le recensement est gratuit. Ne répondez pas aux sites qui vous réclameraient de l'argent.

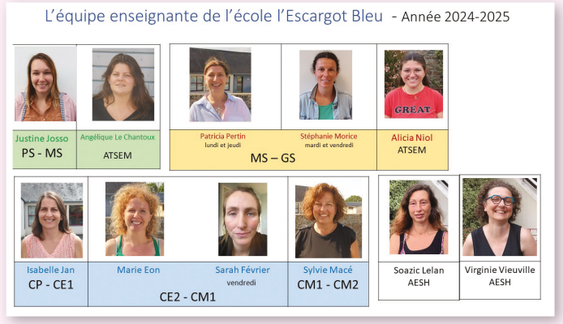
Les dates du prochain recensement pour Rieux sont du 18 janvier au 17 février 2025.



ÉCOLE PUBLIQUE

L'ESCARGOT BLEU

124 élèves sont inscrits à l'école, ils sont répartis en 5 classes : 2 classes en maternelle et 3 classes en primaire.



Les projets pédagogiques en lien avec le Projet d'école

LES OLYMPIADES DE FIN D'ANNÉE

Pour clôturer notre thème de l'année sur le sport et les JO, tous les élèves de l'école ont participé à des olympiades le jeudi 5 juillet. Les élèves étaient répartis en 16 équipes de 8 élèves de la TPS au CM2. Chaque équipe a relevé 8 défis afin de gagner le maximum de bouchons pour remplir collectivement une bouteille géante. Mission réussie ! Entraide, coopération et bonne humeur ont été les maitres mots de ces olympiades.
Bravo à tous pour avoir relevé ces défis haut la main !



LE SPORT À L'ÉCOLE

L'école agrée Génération 2024 depuis l'année dernière s'est engagée à poursuivre les activités sportives régulières pour les élèves. Dans ce cadre, chaque mardi après-midi, les élèves du CP au CM2 bénéficient des interventions d'Alan, animateur sportif (agréé par l'Éducation Nationale) mis à disposition par la municipalité que nous remercions. Les élèves des classes élémentaires ont ainsi commencé un cycle foot-endurance. Ils se montrent ravis et motivés lors de ces séances de sport.



LES MINI MARRONNAISES

Les Mini-marronnaises se dérouleront vendredi 30 septembre. Les élèves ont d'ores et déjà choisi la distance qu'ils souhaitent parcourir le jour J : 1500 m ou 2200 m. En effet, nos talentueux coureurs s'entrainent déjà depuis plusieurs semaines à cette course d'endurance emblématique et ne cessent de progresser. Les séances d'entrainement ont permis aux élèves de relever des défis physiques mais aussi de pratiquer les mathématiques (calcul de périmètre, aux mesures des distances parcourues …) Souhaitons leur bonne chance pour la course !

DES NOUVELLES JOURNÉES DE COOPÉRATION

sont prévues à chaque période de l'année. Les élèves de la PS au CM2 seront brassés pour coopérer ensemble autour d'un même thème.

LE THÈME POUR L'ANNÉE SCOLAIRE EST « NOTRE MONDE EST FANTASTIQUE ».

Les élèves exploreront ainsi le merveilleux, le fantastique et l'imaginaire au travers d'albums, de textes, de films… Et de sorties… Pour cette première période, la classe de CE2-CM1 s'est plongée dans l'univers d'Harry Potter. Ils ont découvert à la rentrée une classe décorée sur ce thème et lisent une version adaptée du premier tome.





Les élèves de CP-CE1 découvrent la Bretagne et ses légendes :

contes, musiques et danses bretonnes.

Pour les élèves de CM1-CM2, ce sont les Super-Héros qui sont à l'honneur à travers des lectures, des productions écrites et des créations artistiques.

Cette année, l'équipe pédagogique souhaite également mettre l'accent sur le bien être à l'école : prendre conscience de ses émotions, vivre en harmonie avec les autres, découvrir la bienveillance et l'empathie, accepter la différence. L'aménagement des classes a été pensé de manière à mieux répondre aux besoins physiologiques des élèves (assises flexibles, différents espaces de travail…) Les MS GS, ont découvert l'album Petite tâche, pour aborder la différence et apprendre à faire attention aux autres.

PROJET MUSIQUE

Pour cette nouvelle année, le thème retenu est : « Les élèves réinterprètent la variété française ». Les enfants du CP au CM2 vont mener ce projet en collaboration avec Marie MANSION, dumiste au Conservatoire de Musique de Redon.

Ils vont ainsi découvrir des artistes et un répertoire varié de chansons françaises. Bien évidemment, ils se produiront devant les familles sur la scène du Grénith au mois de mai.



INSCRIPTIONS À L'ÉCOLE L'ESCARGOT BLEU

N'hésitez pas à venir rencontrer l'équipe pédagogique, nous sommes à votre disposition pour vous présenter l'organisation et les Projets pédagogiques de l'école L'escargot bleu. Nous accueillons les enfants tout au long de l'année, dès 2 ans, de la maternelle au CM2.

Vous pouvez contacter la directrice Patricia PERTIN
02 99 91 93 14 - Adresse mail : ec.0560740a@ac-rennes.fr
Blog de l'école : https://ecolelescargotbleu.toutemonecole.fr/

L'amicale laïque

Qu'est- ce que l'Amicale Laïque ?

L'amicale est l'association des parents d'élèves de l'école L'escargot bleu, elle a pour but d'organiser des manifestations afin de récolter des fonds pour apporter une aide financière à l'école aux projets pédagogiques.

- Participation aux sorties pédagogiques et voyages scolaires (cinéma, au théâtre...)
- Achat de matériel (par ex achat d'une table de ping-pong) pour la cour des primaires)
- Spectacle de Noël, fête de l'école...

Qu'organise l'Amicale Laïque ?

"Nous organisons diverses manifestations afin de récolter des fonds : loto, brocante, marché de Noël et différentes ventes : sapins, chocolats… Chacun peut à son rythme donner de son temps, en fonction de ses possibilités. »

amicaleescargotbleu@gmail.com ou 06 51 06 68 92

Amicale des parents d'élèves

Pour cette nouvelle rentrée, l'amicale des parents d'élèves de l'escargot bleu a une nouvelle équipe.

Avec le départ de sa fille au collège, Gaël BRISSON, notre Président a quitté ses fonctions. Au nom de tous les enfants, les parents, l'équipe enseignante et l'amicale, nous le remercions encore pour son engagement et son temps donné sans compter à l'école. Merci Gaël !

De nouveaux parents sont venus renforcer notre équipe, et nous sommes dorénavant 9 membres, avec Hélène, Katia, Estelle, Hélène, Alexandra, Karine, Séverine (secrétaire), Julie (trésorière) et Hélèna (présidente).

Notre rôle est avant tout d'animer la vie sociale de l'école ; pour cela, nous organisons des évènements pour aider au financement de projets, des sorties, de travaux dans l'école (le but multi-sports installé pour la rentrée) …

Cette année, retenez déjà deux week-end :

- **les 1 et 2 février 2025** pour notre double loto avec chaque premier lot d'une valeur de 1 000€, à la salle du Grénith.
- **le 14 juin,** la fête de l'école au Port de Rieux avec un spectacle des enfants et divers jeux, restauration…
- **le 15 juin**, la brocante au Port avec plus de 100 exposants.

Comme l'an passé, l'aide des parents ou autres personnes désireuses d'être bénévoles pour une heure ou deux permettra une belle réussite de ces évènements.

Pour nous contacter :
amicaleescargotbleu@hotmail.com / 06 51 06 68 92

ÉCOLE PRIVÉE

SAINTE-ANNE

Comme dans toutes les écoles de France, les élèves de l'école Ste Anne ont fait leur rentrée le lundi 2 septembre au matin. La météo n'a pas permis de vivre dans de bonnes conditions un rassemblement sur la cour et les parents ont donc accompagné leur(s) enfant(s) dans les classes. Le mardi en fin de journée, tous les élèves se sont retrouvés afin d'accueillir, en chansons, les nouveaux arrivants. Le Père Sébastien était présent pour une bénédiction.

Au niveau de l'équipe éducative, pas de changement au niveau des enseignantes dans les classes, mais arrivée d'Alexandra LE BAGOUSSE qui remplace Cécile RONDOUIN sur le poste ASH (aide aux élèves en difficulté scolaire) et de Mandy BROCHELARD comme AESH (aide aux enfants en situation de handicap).



Nous allons continuer cette année à réfléchir et à mettre en place tout ce que nos moyens humains et financiers nous permettront afin que tous les membres de la communauté éducative: les élèves, le personnel et les parents, se sentent bien à l'école. Les parents et l'équipe éducative sont partenaires. Merci de leur confiance.

Les associations de parents (A.P.E.L. et OGEC) sont également là au service de toute la communauté éducative. Merci à elles pour leur investissement.

L'école Sainte Anne est un établissement scolaire privé sous contrat d'association avec l'État. A ce titre, nous appliquons les programmes de l'Education Nationale mais disposons d'une liberté dans notre pédagogie. Nous respectons le volume horaire annuel des cours, mais une heure de cours supplémentaire hebdomadaire est dédiée au caractère propre : éveil religieux ou temps de catéchèse et célébrations religieuses. Les enseignant(e)s sont co-nommé(e)s et contrôlé(e)s par l'Education Nationale.

Différents projets seront reconduits au cours de cette année : piscine pour les CP, CE1, CE2, CM1 et CM2, course des mini-marronnaises à Redon, musique avec le Conservatoire de Redon pour 3 classes, Prix des Incorruptibles (premier prix littéraire décerné par jeunes lecteurs), en partenariat avec la médiathèque, Concours des Petits Champions de la lecture (lecture à voix haute), ouverture culturelle (fréquentation de la médiathèque municipale, sorties au théâtre ou au cinéma …)











Deux nouveautés : des interventions sportives animées par Alan du service jeunesse de la commune tous les jeudis après-midi, la remise en place d'un Conseil Municipal des Enfants (pour les élèves du CM) et un séjour de 3 jours à Paris pour les GS/CP et CE au mois de Mai.

Tous ces projets, et bien d'autres, vous seront présentés avec plus de détails dans les prochains bulletins.

L'A.P.E.L vous donne d'ores et déjà rendez-vous le dimanche 29 Juin pour la fête de l'école. Différentes ventes seront proposées tout au long de l'année. **L'argent récolté sert à financer plusieurs projets en direction des élèves :** achats divers, transports en car, sorties scolaires…

Notre école : **90 élèves** répartis en 4 classes.

Garderie, restaurant et transports scolaires (services municipaux).

Une équipe dynamique et investie, des enseignements inter-classes, des rencontres régulières avec les familles, des rencontres inter-écoles.

Une école ouverte : accueil de tous, ouverture sur le monde.

Un accueil des élèves dès 2 ans (à la journée ou à la 1/2 journée)

Scolarité : 20 €/mois (1/2 tarif à partir du 3ème enfant scolarisé dans l'établissement) : cette participation des familles sert au financement des travaux réalisés par l'OGEC, l'utilisation de l'argent public n'étant pas autorisée par la loi pour cela.
La participation financière de la collectivité (mairie) ne peut être utilisée que pour financer les dépenses de fonctionnement de l'école (eau, électricité, salaires du personnel non-enseignant, renouvellement du mobilier…)

N'hésitez pas à venir nous rencontrer.

Une porte-ouverte est prévue le vendredi 25 avril 2025 de 17h30 à 19h30.

Bonne année scolaire à tous.





N'hésitez pas à consulter le site internet :
https://steannerieux.toutemonecole.fr/
ou la page Facebook : https://www.facebook.com/Ecole-Sainte-Anne-Rieux-56-123865979008926/ pour rester informés.

INSCRIPTIONS :
Pascal ANDRIEUX, chef d'établissement, (présent à l'école le mardi toute la journée et le vendredi matin) est à votre écoute pour découvrir l'école et ses projets. Vous pouvez le joindre :

- **par mail : ste-anne-rieux@wanadoo.fr,**
- **par téléphone :** 02 99 91 92 06 (répondeur),
- **sur le site internet :** https://steannerieux.toutemonecole.fr/
- **sur la page facebook (contact APEL):** https://www.facebook.com/Ecole-Sainte-Anne-Rieux-56-123865979008926/

La médiathèque « Du récit à Rieux », un service culturel de proximité

La médiathèque de Rieux vous accueille tout au long de l'année. Entre ses murs vous attendent un fonds documentaire varié (livres, DVD, revues…), un espace de vie et de rencontres avec de nombreux rendez-vous (ateliers, rencontres, expositions…). Des animations sont aussi ponctuellement organisées hors les murs dans la salle **socioculturelle de Rieux « Le Grénith »**.

Informations pratiques
L'entrée dans la médiathèque, l'utilisation des espaces et la consultation des collections sont **libres et gratuits** pour tous. Si vous souhaitez emprunter des documents il faut s'inscrire. Votre inscription à la médiathèque de Rieux vous donne accès à toutes les médiathèques du réseau Redon agglomération.

Comment m'inscrire et combien ça coûte ?
Une inscription = une carte
A la première inscription, une carte d'adhérent individuelle, nominative et valable un an vous est remise.

Tarifs : 14€ à partir de 18 ans ; gratuit pour les enfants, les étudiants, les assistants maternels, les établissements scolaires, les demandeurs d'emploi, les bénéficiaires de minimas sociaux, les services civiques… (sur présentation d'un justificatif).

A combien de documents ai-je droit ?
Les prêts sont illimités dans toutes les médiathèques du réseau. Les emprunts sont cumulables d'une médiathèque à l'autre. **A partir du mois de novembre, un nouveau service voit le jour :** la navette intercommunale !



Informations pratiques :
N'hésitez pas à suivre l'actualité de la médiathèque sur sa page Facebook : Médiathèque « Du récit à Rieux »
Contacts : 02 99 91 97 03 - mediatheque@mairiederieux.fr

Retrouvez tous les services et animations à venir du réseau sur le site :
http://www.mediatheques.redon-agglomeration.bzh

Animations à venir

Spectacle "chapeaux de paille, accordéon et potiron", le mercredi 30 octobre, à 10h, organisé par la médiathèque de Rieux à la salle d'activités du centre social de Rieux.
Un spectacle conté et musical, plein de fantaisie et de gaieté, pour les jeunes enfants de 1 à 5 ans et les adultes les accompagnant. Le spectacle se passe dans un jardin potager, avec une jardinière conteuse (Christine LERAY) et un jardinier musicien à l'accordéon (Ghislain Pavageau), et autres instruments de musique. Et avec ces deux-là, coiffés de leurs chapeaux de paille...il s'en passe de drôles de choses dans ce jardin !
Gratuit, sur inscription auprès de la médiathèque.

14ème Prix des lecteurs : Rendez-vous **le samedi 16 novembre à 16h30 au 7 :** Conservatoire à rayonnement intercommunal du Pays de Redon pour le résultat des votes

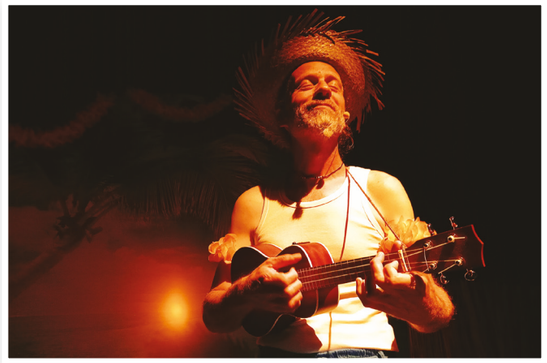
Opération « Laisse Parler Ton Cœur »
L'opération ponctuelle de collecte ponctuelle de jouets d'occasion « Laisse Parler Ton Cœur », en partenariat avec Ecosystem, l'éco-organisme en charge de la collecte et du recyclage des équipements électriques en France, se déroulera **du 16 au 24 novembre 2024** à l'occasion de la Semaine Européenne des déchets.



Pour cette collecte, tous les jeux sont acceptés : jeux de construction, de société, en bois, peluches, poupons, jouets électriques…
Les jouets déposés doivent être **propres, complets** et en **bon état**. Les jouets sont donnés à 3 associations de Redon : les Restos du Cœur, le Secours Populaire et le Secours Catholique.
Des hottes sont disponibles sur plusieurs points dont la Médiathèque de Rieux (sas commun médiathèque/agence postale). Les dépôts sont possibles aux heures d'ouverture de la médiathèque et de l'agence postale communale.

Dans le cadre du temps intercommunal dédié à la petite enfance **Les Minuscules**, la médiathèque propose plusieurs animations gratuites sur inscription :

- **Lecture animée – « Les petits bonhommes de l'automne » avec Christine LERAY de la Cie À fleur de mot.** Une animation contes et comptines ludique et poétique. **Le samedi 9 novembre à 10h30 à la médiathèque.**
- **Coups de cœur des tout petits :** venez avec le ou les livres préférés de votre enfant que vous accompagnez pour les partager avec d'autres. **Le jeudi 21 novembre à 10h à la médiathèque.**



- **Concert - Maéva ! le voilà ! voilà ! par Cédric LEVAIRE.** Un concert haut en couleurs aux rythmes tahitiens. **Le mercredi 27 novembre à 11h, Salle Le Grénith.**



Dans le cadre du **Mois du film documentaire, le film documentaire « C'est comme ça »** sera projeté **le mardi 26 novembre à 20h au Grénith (route du pont de cran à côté de la salle des sports)**



La réalisatrice Sarah Bellanger a décidé de filmer sa grand-mère Marie-Jo, ancienne ouvrière du textile et déléguée syndicale dans une usine d'Angers désormais fermée, et dont il n'existe plus aucune archive. Sans trace de ce passé, et après le silence d'une génération, elle la questionne et s'interroge sur la valeur travail forgée par son éducation, mais aussi sur son engagement, en reproduisant décor et gestuelle. Un échange intergénérationnel et un récit intime qui fait plus largement écho à la réalité sociale d'aujourd'hui.

En présence de la réalisatrice Sarah Bellanger.
Tarifs : 4 € pour les adultes et 2 € pour les moins de 12 ans.
Réservation recommandée mais pas obligatoire auprès de la médiathèque.

Spectacle "Les trois sapins" le mercredi 18 décembre à 10h30, organisé par la médiathèque de Rieux et l'ALSH La Récreoz **à la salle d'activités du centre social de Rieux.**
Christine Leray, conteuse et Charles Robert, musicien, racontent en mots et en musique l'histoire de trois sapins : trois sapins dans la neige, trois sapins de Noël... celui qui rêve est tout petit, tout penché, tout de travers ; celui qui aide est moyen, ordinaire, on ne le remarque pas au milieu des arbres de la forêt; celui qu'on admire est grand, tout décoré, tout illuminé, il est dans une maison, au milieu d'une clairière, au milieu d'une forêt, au milieu d'une île, au milieu de l'océan, au milieu de l'univers...
Gratuit, sur inscription auprès de la médiathèque.



Rendez-vous réguliers

- Les samedis des échecs ! 19 octobre,16 novembre et 21 décembre entre 10h et 12h.
Animés par Gilles Montoir (Les Fous du Roque), diplômé de la Fédération française des échecs.
Tout public, adultes et enfants à partir de 6 ans.
Gratuit sur inscription.

- Marque-pages : jeudi 10 octobre à 19h sur le thème Mer / Océans – jeudi 12 décembre
Venez échanger sur vos lectures et/ou autres coups de cœur (livres, musiques, films en toute convivialité ! Le S à Pages c'est pour marquer la spécificité de l'échange pluriel (pages littéraires, musicales, cinématographiques…).
Vous êtes invité.e.s à apporter de quoi grignoter et/ou boire. Nous pourrons ainsi même échanger nos recettes coups de cœur ! Tout le monde peut participer au rendez-vous Marque-Pages ! Il n'est pas obligatoire de prendre la parole, on peut être là seulement pour écouter, découvrir... ou boire un verre en bonne compagnie.
Notre objectif numéro un : le partage ! **Gratuit sur inscription.**
Contacts pour les renseignements et les inscriptions : 02.99.91.97.03 – mediatheque@mairiederieux.fr

Offre Numérique

Charlène Potier, animatrice multimédia de la médiathèque, assistée de 2 bénévoles dynamiques Jeanine et Yves, propose des **ateliers multimédias réguliers** à raison d'un atelier de 1h30 le vendredi matin tous les 15 jours hors vacances scolaires (calendrier disponible sur demande). Les thèmes abordés sont variés : maîtriser le fonctionnement d'un ordinateur, d'une tablette ou d'un smartphone, utiliser une messagerie électronique, écrire et mettre en forme un texte, naviguer et rechercher sur internet… N'hésitez pas à faire part de vos besoins/envies.

Les ateliers multimédias sont ouverts à tous, abonnés ou non. Une inscription préalable est obligatoire, les places étant limitées. 1 € pour les abonnés - 3 € pour les non-abonnés.
Renseignements et inscriptions au 02 99 91 97 03 – mediatheque@mairiederieux.fr

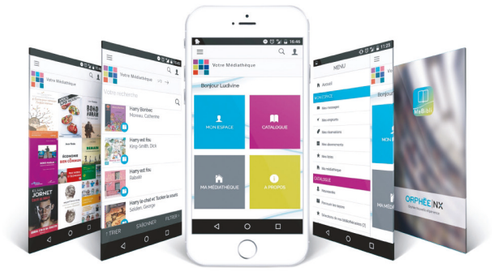
Sarah VALQUE PIRIOU, Conseillère Numérique, propose régulièrement **le vendredi matin** à la médiathèque de Rieux des **permanences numériques** pour assister individuellement celles et ceux qui le souhaitent dans la réalisation de démarches administratives qui se font désormais en ligne (carte grise, déclaration CAF, site Améli…), ou qui viendraient avec des interrogations autour du numérique.

Un accueil pour échanger, poser vos questions, être accompagné dans vos démarches du quotidien, de recherche d'emploi, de santé : démarches administratives : CAF, Ameli, CARSAT, Impôts... ; information & orientation ; aide informatique, prise en main matériel, applications, traitement de texte, internet…

Prochaines permanences : les vendredis matins 4 octobre ; 8,15 et 22 novembre ; 6, 13 et 20 décembre.

Permanences gratuites, sur rendez-vous, ouverts à tous (quelle que soit votre commune)
sarah.valque.piriou@conseiller-numerique.fr - 07 62 40 71 44

TÉLÉCHARGEZ L'APPLICATION MOBILE DE
NOTRE MÉDIATHÈQUE



Consultez l'historique de **vos prêts, vos messages, le catalogue**

Effectuez des **réservations**

Partagez votre avis à travers des **notes et commentaires**

Scannez le code-barre des documents qui vous intéressent et **découvrez si notre médiathèque les propose**

FLASHEZ LE QR CODE POUR TÉLÉCHARGER MA BIBLI

Pour me connecter :

1. Je tape « REDON Agglomération »
2. Je rentre mon n° de carte
3. Je tape mon mot de passe

Disponible sur Google Play — Télécharger dans l'App Store

Médiathèque(s) Réseau intercommunal de médiathèques — REDON Agglomération Bretagne Sud

PERMANENCES NUMÉRIQUES
de l'automne 2024

Un accueil pour échanger, poser vos questions, être accompagné dans vos démarches du quotidien.

de 9h à 12h15

GRATUIT

PERMANENCE NUMÉRIQUE

RIEUX
les vendredis à la médiathèque
4 oct - 8 nov - 15 nov - 22 nov
6 déc - 13 déc - 20 déc

ST-GORGON
les jeudis à la mairie
10 oct- 24 oct - 14 nov -28 nov - 12 déc

BÉGANNE
les mardis à la médiathèque
8 oct - 22 oct - 12 nov - 26 nov - 10 déc - 31 déc

ST-JEAN-LA-POTERIE
les mardis à la bibliothèque
1er oct - 29 oct - 5 nov - 19 nov - 3 déc - 17 déc

THÉHILLAC
les jeudis à la mairie
3 oct - 17 oct- 7 nov - 21 nov - 5 déc - 19 déc

CONSEILLER NUMÉRIQUE

Sur rendez-vous / Ouvert à tous
(quelle que soit votre commune)

svalquepiriou@allaire.bzh
07 62 40 71 44



Basket bzh RIEUX St DOLAY

NOUVEAUTÉ : Le micro basket

La saison devait être lancée par l'organisation d'un match de gala de niveau national 2 masculine le 7 septembre dernier. Initialement prévu avec les clubs de PORNIC et de LAVAL, le club de PORNIC avait été annoncé relégué pour raison financières.

Les dirigeants se sont alors tournés vers MONTFORT / MEU qui avait donné son accord. C'était sans compter sur un bouleversement de dernière minute, la convocation en coupe de France pour le club de MONTFORT. Trop tard pour trouver une équipe de substitution.

Depuis le début de la saison, Tanguy LOUIS salarié du groupement d'employeurs assure les séances du mercredi après midi pour les catégories U9-U11 garçons et filles ainsi que les U15. Tanguy LOUIS à aussi en charge les babys le samedi matin.

Les autres catégories sont prises en charge par des bénévoles techniciens (nes) du club. En ce début de saison les entraînements sont ouverts à tous les jeunes même non licenciés qui souhaitent s'initier à l'activité basket pendant cette période de découverte.

Une nouveauté cette année, la création du micro basket dès l'age de 3 ans, une jeune cadre, Mathilde BONPOIL a validé sa formation pour assurer les séances.

Le club compte des équipes de mini-poussines à seniors réparties su 9 équipes. Sur le plan de la formation deux jeunes vont parfaire leur formation de technicien en participant au stage organisé par le comité départemental.

Formation également sur le plan de l'arbitrage, avec des initiations dès 13 ans et un approfondissement des connaissances pur les 15-18 ans. Ces formations sont primordiales, car sans arbitres, il n'y a pas de rencontres !

Le club dispose de deux arbitres officiels régionaux (championnat seniors et jeunes) et deux arbitres stagiaires départementaux.

Date à retenir

Le samedi 17 MAI 2025 le club fêtera les 10 ans de la fusion RIEUX / St DOLAY avec dans l'après midi sur le site de RIEUX des rencontres amicales anciens joueurs et anciennes joueuses.
La journée se clôturera par un repas et soirée salle du GRENITH.

Contact : 06.49.54.40.44 et retrouvez le club sur les réseaux sociaux.





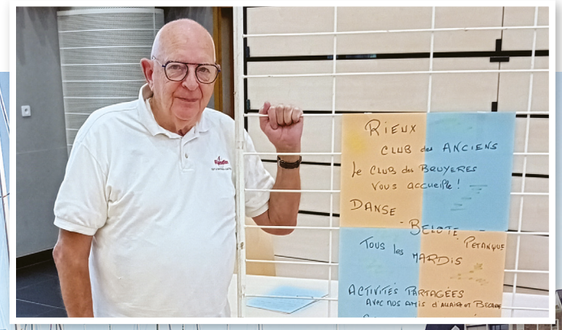
Le Club des bruyères

Petit voyage dans le Morbihan, a la presqu'île de Rhuys, le port de Crouesty ! La pétanque du mardi, la participation au forum des Associations,

Date à retenir : Concours de belote : le 11 Avril 2025.

Venez nous rejoindre : Danse, belote, pétanque.
On vous attend pour passer des moments très agréables avec nos amis de Béganne et de Malestroit.
Le club des Bruyères est le club.de la joie de vivre !!





Les P'tits bouts

Les P'tits bouts de Rieux ont fait leur rentrée !

Comme chaque année, nous nous retrouvons le vendredi matin, de 10 h à 11 h 30 à la Récréoz (hors vacances scolaires).

L'association permet aux enfants de moins de 3 ans, aux parents, grands-parents ou assistantes maternelles qui les accompagnent, de se rencontrer, d'échanger et de partager. Balades, jeux libres en intérieur ou extérieur, activités manuelles sont proposés tout au long de l'année.

Grâce à l'adhésion annuelle, à la subvention municipale et à l'implication de bénévoles nous organisons aussi, de manière ponctuelle, des ateliers avec des intervenants extérieurs (ferme pédagogique, arts plastiques, éveil musical, éveil aux livres…) pour le plus grand bonheur de nos p'tits bouts.

Si vous avez des questions contactez-nous : Sylvie GERAUD, présidente, 06 84 07 97 04 – Fabienne CHEVREL, trésorière, 06 04 48 06 11 – Alexandra MICHEL, secrétaire, 07 88 00 31 36.

Evènement majeur cette année : pour la 1ère fois, nous organisons "Le forum de la petite enfance". Entrée libre et gratuite. Venez nombreux !



FORUM DE LA PETITE ENFANCE

LES P'TITS BOUTS DE RIEUX

SAMEDI 16 NOVEMBRE 2024
DE 9H00 À 17H30
SALLE DU GRÉNITH À RIEUX

Avec la participation du CPTS, d'une psychologue, de la sécurité routière, de l'ISSAT, d'une auditrice Jeunesse, de LIENAN puériculture, de la Médiathèque, d'une intervenante en Arts Plastiques et du Food Truck Galëtane.

DIFFÉRENTS ATELIERS : Portage, éveil de l'enfant, jouer avec son enfant, diversification alimentaire.

Forum des associations

Cette année, 15 associations avaient répondu favorablement à l'invitation du comité de coordination et de la mairie pour participer au forum des associations. C'est le double de l'année dernière et on peut s'en féliciter malgré que le nombre reste faible par rapport au nombre d'associations Rieuxoises. C'est dommage, car ce n'est pas le reflet de la dynamique de la commune tout au long de l'année et c'est l'occasion pour les associations de se retrouver pour échanger.

Le forum a eu lieu le samedi 7 septembre de 13h30 à 17h30 dans la salle du Grénith. On peut regretter que le nombre de visiteurs ne soit pas plus élevé. Peut-être que la date est à revoir et qu'il faut envisager des animations comme l'a spontanément fait ART DANSE. Par ailleurs, une proposition de jumeler le forum avec l'accueil des nouveaux arrivants comme cela se fait dans d'autres communes a été suggérée.

Bertrand COTTIN, président du Comité de coordination.

Running à Rieux

« Running à Rieux » le club de course à pieds a besoin de vous ! Une nouvelle année sportive redémarre, mais il est difficile de parcourir les chemins tant ils sont envahis par la végétation suite aux pluies du printemps et du début d'été. Nous allons devoir programmer des demi-journées de débroussaillage pour les nettoyer. Ami.es marcheurs, vététistes, trailleurs nous vous invitons à nous rejoindre pour rendre les chemins accessibles à tous. Nous allons programmer quelques samedis matin de 8 h à 12h. Nous aurons le plaisir de vous accueillir. **Si vous voulez contribuer à couper ronces et fougères transmettez votre nom à René Cheval au 06 99 53 55 14.** Il vous indiquera les dates fixées pour le débroussaillage.

Par ailleurs l'association organisera **son trail du Bro Reoz le 1 mars 2025**. Avec une marche de 12 km les derniers départs se feront à 13H, un trail de 8 km départ à 15 h, de 14,5 km départ à 14h30 de 24 km départ à 14h.

Trail du Bro Reoz le 1/03/25



Ludothèque

Venez vous amuser

La ludothèque située au centre social propose à la location plus de 450 jeux. Pour les emprunter, il est indispensable d'adhérer à l'association. Une cotisation annuelle 20 € et un chèque de caution de 20 € vous sera demandé. Nous avons mis en place un tarif annuel spécial «papi & mamie» (sans abonnement) de 8 €.

Pour les grandes occasions, vous pouvez emprunter des jeux en bois comme la grenouille ou le billard Hollandais…
Le 10 novembre, nous organisons notre 10ème bourse aux jouets au centre social. Jeux, livres, matériel de puériculture… seront vendus à petits prix. **Renseignement et inscription par mail : desjeuxarieux@gmail.com**





Tennis

Le TC Rieux est un club convivial et accessible à tous. Nos portes sont ouvertes à tout le monde, compétiteur ou non. Aujourd'hui, nous comptons une vingtaine de membres et avons la chance et le plaisir d'accueillir cette année 4 nouveaux membres. Nous avons une section jeune et une section féminine.

Deux équipes masculines sont engagées dans le championnat d'hiver. L'année 2023-2024 a été bonne sportivement puisque l'équipe 1 monte d'une division et lors de la Spring-cup, l'équipe 2 a fini en demi-finale, battue sur la terre-battue malouine. Le club organise un tournoi ouvert à tous les licenciés du 3 au 24 mai 2025, n'hésitez pas à venir nous encourager à la salle omnisports et sur les cours extérieurs. Le club, cette année fêtera ses 40 ans, pour l'occasion une fête sera organisée le 13 septembre 2025, nous communiquerons à l'avenir pour vous en préciser son contenu.

Contact du président : Michel DUCLOS - 06 37 03 43 67





USSM

La saison 2024-2025 a commencé pour l'USSM Rieux-Théhillac

Le Club compte autour de 150 licenciés. Environ 60 joueurs, âgés de 5 à 12 ans, font partis de l'école de foot. L'école est une entente des enfants des clubs de Rieux et Béganne qui se retrouvent tous les mercredis après-midi et vendredis soir afin de taper dans le ballon. Les rencontres ont lieu le samedi.

Pour les enfants âgés de 13 à 17 ans, ils intègrent le Groupement des Jeunes du Pays d'Allaire (entente des clubs de Rieux, Allaire et Béganne). Cette année ce groupement est composé de 4 équipes. Les entrainements se déroulent sur différents créneaux de la semaine en fonction des catégories. Les matchs auront lieu aussi le samedi.

Concernant la partie séniors (tous les joueurs âgés de plus de 17 ans), le club sera composé de 3 équipes avec un effectif d'un peu plus de 60 licenciés. Les entraînements se déroulent les mercredis et vendredis soir. L'équipe première évoluera en R3 dans un groupe très relevé avec des rencontres de hauts niveaux. L'équipe B aura aussi fort à faire dans un groupe de D2 qui comporte beaucoup d'équipes premières. Quant à l'équipe C, elle effectuera sa saison en D3 et s'offrira desderbys prometteurs.

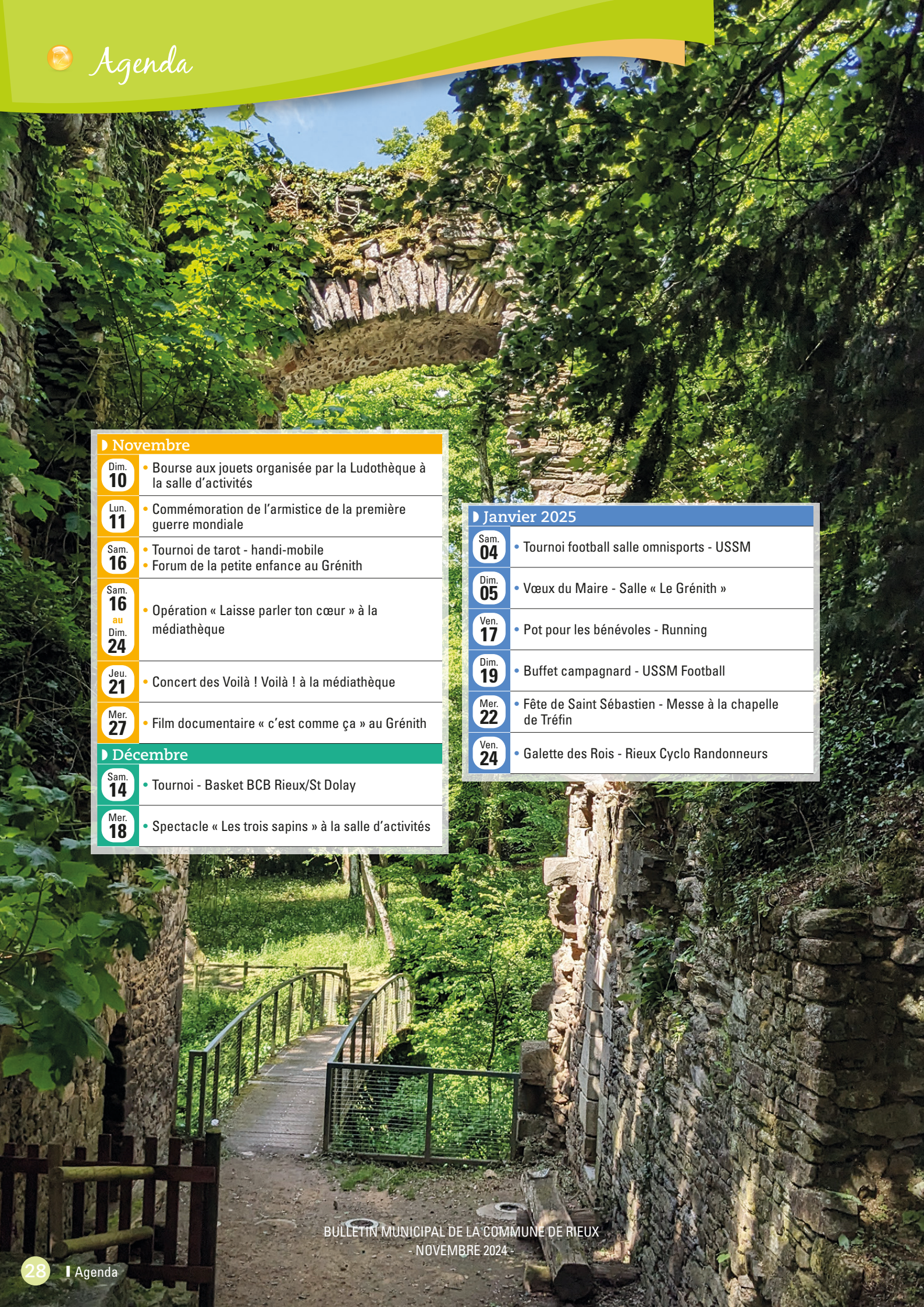
Le 7 septembre et comme l'année dernière, le club a organisé son concours de palets qui a rassemblé une soixantaine de joueurs autour des planches. La journée s'est passé dans une ambiance conviviale et joviale. Quelques autres événements et festivités vont ponctués la saison avant de finir par notre bouquet final qui est notre tournoi de foot jeunes. Celui-ci aura lieu comme chaque année, le weekend de la pentecôte. Si vous êtes joueurs et que vous aimeriez prendre une licence au club, vous êtes les bienvenus. Mais si vous avez tout simplement envie de faire partie d'une association où la joie et la bonne humeur y sont de mise, n'hésitez pas à prendre contact avec nous.

Contacts : Yoann DUCHENE - yduchene12@gmail.com
06 69 38 64 90 - Germain LELIEVRE
Germain.lelievre@gmail.com - 06 69 55 39 39





Agenda



Novembre

Dim. 10	• Bourse aux jouets organisée par la Ludothèque à la salle d'activités
Lun. 11	• Commémoration de l'armistice de la première guerre mondiale
Sam. 16	• Tournoi de tarot - handi-mobile • Forum de la petite enfance au Grénith
Sam. 16 au Dim. 24	• Opération « Laisse parler ton cœur » à la médiathèque
Jeu. 21	• Concert des Voilà ! Voilà ! à la médiathèque
Mer. 27	• Film documentaire « c'est comme ça » au Grénith

Décembre

Sam. 14	• Tournoi - Basket BCB Rieux/St Dolay
Mer. 18	• Spectacle « Les trois sapins » à la salle d'activités

Janvier 2025

Sam. 04	• Tournoi football salle omnisports - USSM
Dim. 05	• Vœux du Maire - Salle « Le Grénith »
Ven. 17	• Pot pour les bénévoles - Running
Dim. 19	• Buffet campagnard - USSM Football
Mer. 22	• Fête de Saint Sébastien - Messe à la chapelle de Tréfin
Ven. 24	• Galette des Rois - Rieux Cyclo Randonneurs